

Question d'actualité - Séance publique du 19 mai 2006

Groupe socialiste et apparentés

Objet : conséquences de la décentralisation

«Rapprocher les citoyens des lieux de décision, amener de meilleurs services publics à la France d'en bas. » C'est avec ce leitmotiv que Jean-Pierre Raffarin lançait en 2002 l'acte II de la décentralisation. Les départements ont vu dans cette réforme leurs prérogatives confirmées et leurs responsabilités fortement étendues. Mais ce discours est contredit par la méthode utilisée pour cette nouvelle vague de décentralisation et le flou financier qui l'entoure.

Détournée de ces objectifs, la décentralisation s'est résumée à un transfert de charges que l'État ne veut plus assumer. Transferts du RMI, des routes nationales, des personnels administratifs et ouvriers des collèges, réforme de la taxe professionnelle, autant de mauvais coups destinés à financer une politique d'allègement fiscal clientéliste.

Principal acteur des politiques territoriales de solidarité et d'action sociale, le département se voit confier la gestion de prestations et allocations à caractère universel dont il ne maîtrise ni les montants, ni l'évolution du nombre de bénéficiaires.

Si l'État avait promis de compenser à l'euro près toutes les dépenses transférées, les élus locaux déplorent le non-respect de cet engagement. Même le Ministre délégué aux collectivités territoriales a dû le constater à sa prise de fonction.

Dans notre département, qui a un véritable besoin d'actions publiques, il ne se fait plus rien de nouveau car la décentralisation a largement entamé nos finances et nos marges de manœuvre. Notre rôle d'acteur majeur de la solidarité est mis à mal par tous ces transferts et leurs coûts.

Pour le Val d'Oise, la facture des transferts va être très élevée. Vous avez peu communiqué sur ces difficultés. Au contraire vous vous comportez comme le bon élève de la droite auprès du gouvernement mais avec cette attitude, vous oubliez l'intérêt des valdoisiens.

Monsieur le Président, 4 ans après l'acte II de la décentralisation, il est temps d'en établir un bilan. Nous vous demandons, comme cela s'est fait dans de nombreux départements, de **créer une commission chargée d'étudier dans la transparence et le pluralisme les conséquences de la décentralisation** sur les finances, les politiques et les actions de notre collectivité.